



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Service logement et urbanisme

Affaire suivie par : Clara LE HOT

Tél : 02 54 55 75 34

clara.le-hot@loir-et-cher.gouv.fr

Ref : EP/PV/Villefranche-sur-Cher

PJ : Le résumé non technique, la demande de permis de construire

Le Préfet de Loir-et-Cher

à

Monsieur le Président du Tribunal
Administratif d'Orléans
28, rue de la Bretonnerie
45057 ORLEANS Cedex 1

Blois, le 1 MARS 2024

Objet : Enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire relatif à la réalisation d'un parc photovoltaïque sur la commune de Villefranche-sur-Cher.

La SAS Photosol Développement a déposé une demande de permis de construire en vue de la réalisation d'un parc photovoltaïque, d'une puissance d'environ 12,7 MWc, sur la commune de Villefranche-sur-Cher.

D'une puissance supérieure à 1 MWc, le projet est soumis à étude d'impact et, par conséquent, à enquête publique conformément aux dispositions de l'article L.123-2 du code de l'environnement.

Dans cette perspective, je vous prie de bien vouloir désigner un commissaire enquêteur qui sera chargé de conduire cette enquête publique.

L'enquête publique devrait se dérouler courant avril – mai.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet,
Le directeur départemental des territoires,

Patrick SEACH